**DECLARATION DU BURUNDI A LA 45Ème GROUPE DE TRAVAIL SUR L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL**

**ROYAUME DE JORDANIE : Jeudi 25/01/2024 9h00-12h30**

Monsieur le Président,

La délégation du Burundi accueille chaleureusement et félicite la distinguée délégation du Royaume de Jordanie pour la présentation de son 4ème rapport national de l’EPU.

Le Burundi reconnaît les progrès accomplis pour la promotion et la protection effective des droits de l’homme ; l’évolution du cadre légale et les stratégies de mise en œuvre aussi bien pour promouvoir l’égalité et l’autonomisation des femmes, la justice des mineurs, la prise en charge des catégories vulnérables telles les personnes âgées, celles vivant avec handicap et la prévention de la traite des êtres vivants ; sans être exhaustive.

Tout en encourageant le Royaume dans ses efforts et considérant que les contraintes financières peuvent constituer un frein à la réalisation à courte durée des projets et programmes voulus pour le bien être de sa population, ma délégation formule deux recommandations :

1. Envisager de concevoir un manuel de procédure afin de réduire le décrochage scolaire des enfants mineurs ;
2. Elaborer des politiques qui rendent effective la création d’un environnement favorable pour prévenir les mariages précoces.

Je vous remercie